



LA BLAISERIE RECRUTE : UN/UNE ANIMATEUR/ANIMATRICE jeunesse

Le centre socioculturel de La Blaiserie :

Le centre socioculturel de La Blaiserie est une maison de quartier associative agréée Centre Social. Fort de ses 1600 adhérents, 150 bénévoles et d'une équipe salariée de près de 40 Equivalents Temps Plein, il agit sur le quartier de Poitiers Ouest (12000 habitants) dont une partie est inscrite en Politique de la Ville (Bel Air).

La Blaiserie déploie son Projet Social 2023-2027 autour de plusieurs axes de travail : la coéducation, l'interculturalité, la transition – éco, l'accès aux droits, le aller vers.

Raison d'être de l'emploi :

L'animateur jeunesse intervient directement auprès du public 11-25 ans.

Il anime et encadre les animations sur les différents temps d'accueils et les projets les concernant (accueils de loisirs, accompagnement à la scolarité, animations globales, accompagnement de projet, insertion socio professionnelle, engagement des jeunes...).

L'animateur jeunesse participe à la mobilisation des jeunes par des actions « d'Allez vers » (présence de rue, lien avec les jeunes et les familles) particulièrement en direction des plus de 15 ans.

Vous pensez que votre métier peut contribuer à ce que les jeunes trouvent leur place dans la société, ce poste est fait pour vous !

Missions principales :

Pour l'accueil de loisirs Jeunes :

- ✓ Rechercher et proposer des activités et/ou projets nouveaux adaptés aux publics.
- ✓ Encadrer, animer et organiser les activités de l'accueil de loisirs.
- ✓ Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets individuels ou collectifs (séjours collectifs, séjours autonomes, DAV, BAFA, Boîte à Job...).
- ✓ Développer la dimension de l'engagement jeunesse sur le territoire (réseaux jeunes, association de jeunes...).
- ✓ Développer et entretenir des relations avec les familles.
- ✓ Travailler en partenariat avec les différents partenaires éducatifs (enseignants, associations, éducateur de prévention...).
- ✓ Mettre en place et participer à des actions d'aller vers sur le territoire pour aller à la rencontre du public.

Pour l'accompagnement à la scolarité:

- ✓ Participer à la mise en œuvre générale du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire.
- ✓ Encadrer et accompagner un groupe de collégiens en 4e et 3e.
- ✓ Assurer les relations avec les parents.
- ✓ Travailler avec les partenaires éducatifs (enseignants, programme de réussite éducative, associations...).



Aptitudes

- ✓ Niveau BAC minimum obligatoire,
- ✓ BAFD,
- ✓ Etre titulaire du BPJEPS est un plus,
- ✓ Permis B,
- ✓ Le PSC1 est un plus,
- ✓ Le SB est un plus,
- ✓ Vous avez une appétence pour les actions de « aller-vers » et les démarches collectives à visée émancipatrice pour un public jeune comme pour des parents,
- ✓ Connaissance du public jeunesse,
- ✓ Connaître la réglementation en vigueur, concernant notamment l'encadrement d'accueil collectif de mineurs,
- ✓ Connaître la charte de l'accompagnement à la scolarité.
- ✓ Savoir assurer la sécurité physique et morale des individus et des groupes.

Conditions salariales :

Le poste est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Une expérience significative dans le domaine de l'animation socioculturelle peut être un plus.

Convention collective : ALISFA (acteurs du lien social et familial)

CDI – 35h hebdomadaires annualisées.

Emploi repère : animateur

Rémunération indice 43 soit environ 2000 € brut / mois.

Reconnaissance de l'ancienneté selon les règles de CCN ALISFA.

Toutes les candidatures reçues **avant le Vendredi 7 mars** seront étudiées.

Entretien d'embauche prévu, **le mercredi 12 mars de 13h30 à 15h et le lundi 17 mars entre 11h30** en présence d'un administrateur, d'un coordinateur et du directeur de l'accueil de loisirs jeunesse.

POSTE A POURVOIR MI AVRIL

Adressez CV et Lettre de Motivation sur a.lavigne@lablaiserie.org à l'attention de Mme Céline GUIGNARD, Présidente du centre socioculturel de La Blaiserie